##

VILLE DE LORIENT

## **Pôle Cadre de vie et développement durable**

## Service Environnement

|  |
| --- |
| **Programme « écoles en transition énergétique »** |

**Objectif :**

* Réduire les consommations dans les écoles énergivores.
* Sensibiliser les élèves et le personnel d’une école équipée d’une installation EnR pour participer et maintenir à la réduction des consommations.

**Méthode :**

* Réaliser un bilan énergétique de l’établissement.
* Mettre en place les moyens nécessaires pour y arriver.
* Avoir l’adhésion des utilisateurs. La démarche touche tout le monde (personnel, enseignants, élèves, périscolaire, autres usagers).
* Suivi des consommations.
* Suivre les installations.
* Démarche participative aux résultats obtenus.

**Financement :**

* Auto financement par les économies d’énergies réalisées dans les années à venir.

L’objectif est de réduire la facture énergétique de l’établissement, le montant des économies réalisées sur 2 années permettra de financer les interventions sur 2 années.

* Participation au bénéfice réalisé à partir de la 3ème année.

Suivant la réduction de la facture énergétique de l’établissement (annuelle), une participation financière sera apportée à l’école pour l’achat de fourniture scolaire

**Plan d’actions :**

* C’est le service environnement qui propose aux écoles concernées une participation à l’opération.
* Durée : 2 années scolaire :

1ère année : enquête, analyse, bilan énergétique de l’école. Découvrir des problèmes liés à la consommation d’énergie, comment les abaisser, les maîtriser, expériences, expérimentation.

2ème année : mise en place des actions, suivi des consommations, évaluation.

* Dans le cadre de l’opération, un suivi périodique des consommations visées sera effectué et transmis aux classes et à l’école.
* Le nombre de classes de l’école concernée pouvant suivre le programme dépendra des économies financières envisageables (montant estimé selon la conso moyenne des écoles).

**Programme :**

* Classes : CE2-CM1 & CM1-CM2, les mêmes élèves suivent le programme sur les 2 années.
* Le programme comprend 2 à 3 interventions réparties dans l’année.
* Le contenu du programme est intégré dans le programme scolaire.